



La Médiathèque  
8 rue Bernard Ballin  
19470 LE LONZAC  
05 55 98 13 54

## PROTOCOLE DE REOUVERTURE DE LA MEDIATHEQUE



Suite à la fermeture imposée par le confinement national lié à la lutte contre la propagation du virus SARS-CoV-2 du 16 mars au 11 mai 2020, nous décrivons ici le protocole de réouverture de La Médiathèque dans le respect des recommandations de déconfinement telles qu'elles sont décrites à ce jour par le ministère de la culture ( *document daté du 7 mai 2020, Aide pour la reprise d'activité et la réouverture au public des bibliothèques territoriales*).

Un affichage explicatif sera présenté dans les locaux de la médiathèque.

## ***I. Traitement des documents***

### ***I. 1. Documents retournés par les usagers***

- désinfection des parties plastiques : couvertures des livres et périodiques, boîtiers de CD et DVD
- enregistrement des retours
- stockage sur desserte non accessible au public pour mise en quarantaine de 7 jours. Un rayonnage du chariot est étiqueté par jour de retour
- remise en rayon des documents à J+7 et désinfection du rayonnage libéré

### ***I. 2. Documents et équipements accessibles***

- les documents exposés dans la salle de lecture ne sont pas consultables sur place mais uniquement empruntables.
- les périodiques restent empruntables à l'exception de "La Montagne" et "Albert" qui, imprimés sur simple papier ne sont pas désinfectables
- l'accès à l'ordinateur de la salle de lecture est autorisé, il sera nettoyé après chaque usage. L'accès aux tablettes numériques n'est pas autorisé.
- une table est prévue pour les personnes souhaitant se connecter au réseau WIFI à partir de leur ordinateur personnel. Elle sera également nettoyée après chaque départ.

### ***I.3. Recommandations pour le choix des documents***

- les lecteurs pénétrant dans la salle de lecture sont informés qu'ils doivent au maximum éviter de toucher les documents qu'ils n'empruntent pas. S'ils sortent un document du rayonnage et ne souhaitent pas l'emporter, il sera placé sur une table prévue à cet effet pour désinfection par le personnel avant remise en rayon.
- les réservations en ligne sont vivement recommandées.

## ***II. Consignes sanitaires***

### ***II.1. Bibliothécaire et bénévoles***

- Port du masque obligatoire
- nettoyage fréquent des mains, au minimum dès l'entrée et après chaque visite (lavage à l'eau savonneuse ou gel hydroalcoolique)

## ***II.2. Lecteurs***

- port du masque obligatoire, y compris pour les enfants (sous la responsabilité de leurs parents). Les usagers sont encouragés à apporter leurs propres masques. La médiathèque pourra exceptionnellement en fournir si besoin.
- nettoyage des mains à l'arrivée (lavage à l'eau savonneuse ou gel hydroalcoolique proposé dans le hall d'entrée)
- au maximum 4 personnes sont autorisées à circuler simultanément dans la salle de lecture dans le respect de la distanciation physique de 1 m)
- une file d'attente avec marquage au sol est organisée pour accéder à la banque de prêt
- une autre file d'attente avec marquage au sol est organisée à l'extérieur du bâtiment.
- les portes du bâtiment seront maintenues ouvertes pour éviter les contacts à chaque fois que la météo le permettra.

## ***III. Protocole de nettoyage***

### ***III. 1. Nettoyage quotidien***

Seront nettoyés quotidiennement avec une solution alcoolique aux normes :

- la banque d'accueil (surface, côtés, poignées) et son fauteuil
- les 2 postes informatiques : claviers, souris, douchette, boutons, écrans
- l'imprimante
- les téléphones
- le chariot de dessert
- toutes les poignées de portes et de fenêtres
- tous les interrupteurs électriques
- tables, chaises, fauteuil et bacs de la salle de lecture
- les sanitaires : boutons, robinets, distributeurs de papier

### ***III. 2. Nettoyage hebdomadaire***

Aspiration des poussières et nettoyage des sols à la serpillière humide

## ***IV. Animations***

Annulation de toutes les animations adultes et enfants jusqu'à nouvel ordre.

Seules les expositions prévues seront maintenues.

## ***V. Organisation temporelle***

L'ouverture au public est prévue le lundi 18 mai à 15h. La semaine du 11 au 17 mai est réservée à l'organisation de la reprise. Ce document pourra être modifié en fonction des directives ultérieures.

Les horaires d'accueil du public restent inchangés :

Lundi 15h-18h

Mercredi 15h-18h

Jeudi 9h-12h

Vendredi 17h-20h

Samedi 9h-12h

Fait à LE LONZAC le 11 mai 2020